

Après des semaines de contestation, de manifestations de « Gilets jaunes », de débats et rencontres divers, le Président de la République s'est enfin exprimé le 25 avril. On annonçait une synthèse, et le moins qu'on puisse dire est que cette longue intervention ne lève ni ses ambiguïtés ni nos craintes.

Les limites d'un monologue social

Il a certes raison de rappeler que pour distribuer des richesses il faut d'abord les créer, et pour cela accroître la quantité de travail fourni. Mais en agissant sur quels leviers ? En reculant l'âge de départ à la retraite ? Le chef de l'État n'a visiblement pas abandonné cette idée, que nous combattons. Il a bien confirmé que l'âge légal resterait fixé à 62 ans, mais veut inciter les salariés à travailler au-delà pour améliorer leur future pension. Le mot de « décote » a même été prononcé. Permettre une cessation d'activité à 62 ans, mais à condition de renoncer à une partie de ses droits, c'est exactement comme si l'on reculait l'âge de départ en retraite.

Nous disons non, et resterons d'autant plus vigilants que la retraite par points dans un régime universel donnerait à l'État toutes les manettes, puisqu'il contrôlerait la valeur du point, y compris éventuellement à la baisse. Ce n'est pas sans raison que FO a claqué la porte de la concertation menée par l'exécutif sur ce dossier. La revalorisation des petites retraites en 2020, puis de toutes les pensions en 2021, et la mise en place d'une « retraite minimale » sont certes appréciables, mais le compte n'y est pas dans ce tour de passe-passe ! A une conception fondée sur la seule initiative individuelle, nous préférons toujours la solidarité au service de la justice sociale.

Autre piste envisagée, l'allongement de la durée hebdomadaire du travail. Là encore, si le président n'a pas clairement satisfait ceux qui, dans sa majorité et ailleurs, réclament de « faire sauter le verrou des 35 heures », l'idée reste bien dans la logique de l'objectif qu'il a réaffirmé à plusieurs reprises : « travailler davantage ». Sur ce point aussi, nous resterons mobilisés.

Pour augmenter la quantité de travail fourni et les richesses du pays, nous, à la Fédération FO

de la Métallurgie, nous avons une idée très simple, c'est de donner du travail à ceux qui ne demandent pas mieux mais n'en ont pas : les chômeurs. À cet égard, nous regrettons que le Président de la République ait à peine fait allusion à l'industrie, à son maintien et son développement sur le territoire national et aux emplois qu'elle crée. « Notre industrie, nos emplois » : elle est bien là la solution pour « travailler davantage » !

La question du pouvoir d'achat nous inquiète aussi. Reconduire la prime exceptionnelle de fin d'année « sans charges ni impôts » et demander aux entreprises de soutenir le pouvoir d'achat via la participation ou l'intéressement ne constitue pas une politique salariale. On ne peut pas dire que chaque salarié doit vivre dignement de son travail et « en même temps » considérer au nom de la compétitivité qu'il ne faut pas augmenter les salaires de base. Le pouvoir d'achat, grand absent de cette intervention, ne doit pas être sacrifié sur l'autel de la croissance. Syndicat de la fiche de paie, FO revendique des augmentations de salaires solides et pérennes pour tous les salariés.

Enfin, la notion de respect a souvent été évoquée dans cette intervention. Si nous respectons la fonction présidentielle, nous déplorons que ce ne soit pas toujours réciproque. Quand on se réclame du dialogue social et qu'on vante le rôle des partenaires sociaux, il n'est pas possible de s'en tenir à l'incantation et encore moins de tomber dans la réprimande l'instant suivant. Si les demandes des gilets jaunes sont « recevables », pourquoi ne pas avoir écouté les revendications de FO et les solutions proposées par notre organisation ? L'industrie a un rôle majeur à jouer pour renforcer la vitalité économique de notre pays. Pour l'y aider, il faudra trouver autre chose que le monologue social.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP : 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr